

Installation des IRVE en immeubles résidentiels

OBJECTIF DE FORMATION

- Savoir accompagner le client dans le choix de la solution IRVE à mettre en œuvre en résidentiel groupé
- Assurer le pilotage du chantier, de la demande du client à la mise en service
- Connaître le nouveau cadre réglementaire
- Connaître les spécificités de préfinancement

Durée de la formation: 4 jours

PÉDAGOGIE

- Formation théorique et pratique
- Etude de cas et exercices d'application
- Contrôle des connaissances

Personnes concernées :

Chargés d'affaires et de projets distribution ayant à conduire des projets relatifs aux bornes IRVE dans les colonnes électriques.

Prérequis : savoir traiter des projets de mise en place de colonnes électriques neuves et existantes

PROGRAMME DE FORMATION

- Le cadre réglementaire
- L'intégration de bornes IRVE dans des colonnes électriques neuves ou entièrement rénovées
- L'utilisation des logiciels agréés pour le dimensionnement électrique
- Les matériels bornes IRVE adaptés aux colonnes 200 et 400A
- Les limites de responsabilités du maître d'ouvrage, du propriétaire et du concessionnaire
- La gestion des PDL
- Le dossier de branchements
- La terminologie
- La norme NFC14100
- Le matériel
- Le circuit de communication de relevé de données
- Les calculs électriques
- Les schémas de principes
- La coordination des protections
- Le génie civil
- La transmission des responsabilités d'accès des ouvrages
- La réception du chantier